

RAPPORT N° 95/1-17
au Conseil Municipal

OBJET

**MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL
AUPRES DE L'ASSOCIATION COMITE DE GESTION
DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
DE SAINT-DENIS**

La Commune de Saint-Denis confie à l'Association Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis la mission de gérer l'ensemble de ses structures d'accueil de la petite enfance.

L'Association ne disposant pas de personnel propre, la Commune de Saint-Denis met à disposition du personnel pour assurer le bon fonctionnement des structures.

Je vous propose de passer une convention de mise à disposition entre la Commune de Saint-Denis et l'Association Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 95/1-17
au Conseil Municipal
en séance du samedi 25 février 1995

OBJET

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL
AUPRES DE L'ASSOCIATION COMITE DE GESTION
DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE
DE SAINT-DENIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 95/1-17 du Maire ;

Vu le rapport de Madame Françoise MOLLARD, 6ème Adjointe au Maire, présenté au nom des Commissions, Ecoles, Entreprise Municipale et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE UNIQUE :

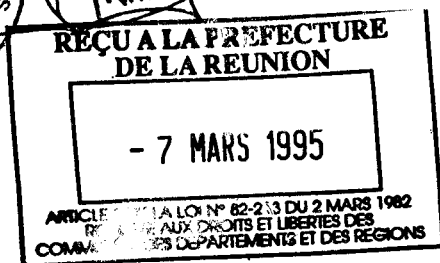
Autorise le Maire à signer la Convention de mise à disposition du personnel auprès de l'Association Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

03 MARS 1995

LE MAIRE

Michel TAMAYA



DEPARTEMENT DE LA REUNION
MAIRIE DE SAINT-DENIS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL
AUPRES DE L'ASSOCIATION COMITE DE GESTION DES STRUCTURES
D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE DE SAINT-DENIS**

Entre

La Commune de Saint-Denis représentée par son Maire en exercice Monsieur Michel TAMAYA dûment habilité

et

L'Association Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis représentée par son Président dûment habilité

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1ER.-La Commune de Saint-Denis met à disposition du Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis du personnel dont les noms figurent en annexe pour le fonctionnement de son bureau administratif et des structures d'accueil qu'il gère.

ARTICLE 2 .- La mise à disposition auprès du Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis aura une durée de trois ans et débutera à compter du 1er janvier 1995.

ARTICLE 3 .- Les fonctions qui seront exercées par le personnel mis à disposition sont mentionnées dans l'annexe jointe.

ARTICLE 4 .- L'organisation du travail dépend du Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis.
La durée hebdomadaire de travail sera de trente-neuf heures sauf cas particuliers (Cf. annexe).
Le Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis prend les décisions relatives aux congés annuels. Il doit informer la Commune de Saint-Denis des dates des congés annuels.

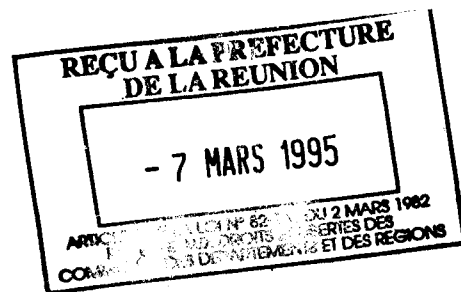
- ARTICLE 5 .-** Le personnel mis à disposition continue de dépendre de la Commune de Saint-Denis pour l'avancement.
La Commune de Saint-Denis délivre les autorisations de travail à temps partiel et autorise les congés de formation professionnelle ou pour formation syndicale. Dans ces deux cas, l'autorisation est subordonnée à l'accord du Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis.
- ARTICLE 6 .-** En vue de la notation, la Commune de Saint-Denis transmettra chaque année une fiche de notation au Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis qui donnera son avis.
- ARTICLE 7 .-** En cas de faute disciplinaire, le Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis saisit d'un rapport circonstancié la Commune de Saint-Denis qui exerce le pouvoir disciplinaire.
- ARTICLE 8 .-** La Commune de Saint-Denis verse la rémunération correspondant au grade détenu par le personnel mis à disposition dans son administration d'origine.

Cette rémunération est refacturée au Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis.
- ARTICLE 9 .-** Le Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis ne verse aucun complément de rémunération au personnel mis à disposition sauf les remboursements de frais notamment liés aux fonctions de direction.
- ARTICLE 10 .-** La mise à disposition peut prendre fin avant le terme fixé, soit à la demande de la Commune de Saint-Denis, soit à la demande du Comité de Gestion des Structures d'Accueil de la Petite Enfance de Saint-Denis, soit à la demande du personnel mis à disposition.
Un délai de préavis de trois mois sera respecté.

Fait à Saint-Denis, le

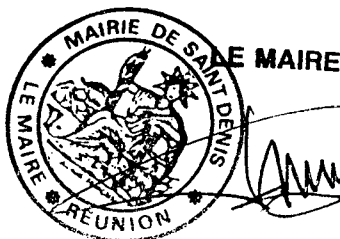
Le Président de l'Association Comité
de Gestion des Structures d'Accueil
de la Petite Enfance de Saint-Denis

Le Maire
de la Commune de Saint-Denis



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1-17



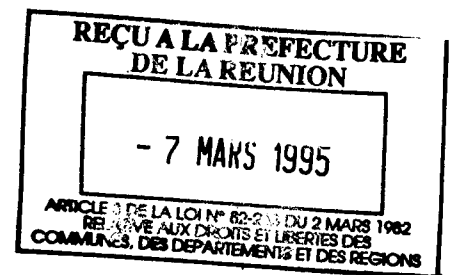
LISTE DU PERSONNEL

CRECHE DU CHAUDRON

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
DOMENJOD Marie Andrée	169	Coordinatrice-Directrice	Titulaire
AUGUSTE Cécile	169	Directrice Adjointe	Contractuelle
AH-KANG Céline	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
BETON Marceline	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
BOVALO Chantal	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
CLEMANT Olga	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
HOARAU Rose-May	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
LAW BO KANG Danièle	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
MEDER Julie	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
ROMIGNAC Sylviane	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
THIONG TOYE Huguette	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
VITRY Viviane	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
MANICON Nicole	169	Secrétaire	Non Titulaire
VITRY Mauricia	169	Couturière	Non Titulaire
ALLAMELOU Marguerite	169	Animatrice	Non Titulaire
AMEMOUTOU Patricia	169	Animatrice	Non Titulaire
BARILLET Claudine	169	Animatrice	Non Titulaire
BASSON Mireille	169	Animatrice	Non Titulaire
CORRE Viviane	169	Animatrice	Non Titulaire
DOMINIQUE Fernande	169	Animatrice	Non Titulaire
DORILAS Bernadette	169	Animatrice	Non Titulaire
ETTENAR Madeleine	169	Animatrice	Non Titulaire
FIOMBEA Rita	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Christine	169	Animatrice	Non Titulaire
L'HERMENEUX Antoinette	169	Animatrice	Non Titulaire
LIEGEARD Liliane	169	Animatrice	Non Titulaire
MANGALA-BIMA M. Claude	169	Animatrice	Non Titulaire
MORILLE Yolaine	169	Animatrice	Non Titulaire
ODOU Judith	169	Animatrice	Non Titulaire
PANECHOU Ghislaine	169	Animatrice	Non Titulaire
PELLIER Valentine	169	Animatrice	Non Titulaire
TANTALIDES Josephine	169	Animatrice	Non Titulaire
ZANEGUY Thérèse	169	Animatrice	Non Titulaire
ZITTE Noémie	169	Animatrice	Non Titulaire
OUARATTA Sylvette	84H50	Animatrice (Marmothèque)	Contractuelle mi-temps
ANGAMA Zoubéda	169	F. de Service(buanderie)	Non Titulaire
ANNETTE Gladys	169	F. de Service (Ent. Locaux)	Non Titulaire
CHOPINET Imelda	169	F. de Service (Buanderie)	Non Titulaire
DUPUY Eugénie	169	F. de Service(C. Centrale)	Non Titulaire
INCADOU Josiane	169	F. de Service (Buanderie)	Non Titulaire
LIEGEARD Lucienne	169	F. de Service (C. Centrale)	Non Titulaire
MAILLOT M. Jeanne	169	F. de Service (Buanderie)	Non Titulaire
MAGDELEINE Marniette	169	F. de Service (Ent. Locaux)	Non Titulaire
MALET Josiane	169	F. de Service (C. Crèche)	Non Titulaire

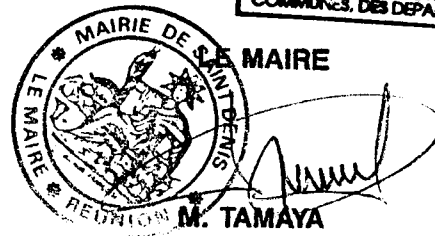
PERSONNEL ADMINISTRATIF DU COMITE DE GESTION

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
ANOUMBY NATHALIE	169	RESPONSABLE DU SERVICE	Contractuelle
COMMINS FRANCOISE	169	CHARGEES DU SUIVI DES DOSSIERS INSCRIPTION ET ENCAISSEMENT	Non Titulaire
GAZE LUCILE	169	SECRETAIRE - CHARGEES DU SUIVI DES DOSSIERS INSCRIPTION ET ENCAISSEMENT - ETAT DASS	Titulaire
MACHEONG PATRICIA	169	COMPTABLE	Non Titulaire
PAYET JEAN PAUL	169	CHAUFFEUR	Titulaire
RIVIERE LUCIE	169	AIDE-COMPTABLE	Titulaire
TESCHER NADINE	169	CHARGE DU SUIVI DES DOSSIERS INSCRIPTION ET ENCAISSEMENT	Non Titulaire



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

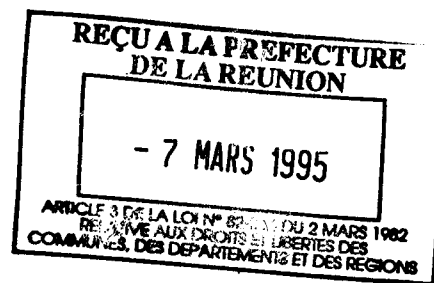
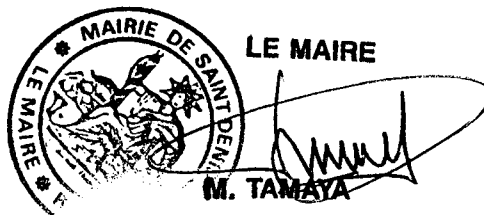
ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1-17



PASSY SOULANGE Simone	169	F. de Service (C. Crèche)	Non Titulaire
SARDEIGNE Elisemée	169	F. de Service (C. Centrale)	Non Titulaire
TAYAMA Thérèse	169	F. de Service (Ent. Locaux)	Non Titulaire
BOYER Paul	169	Chauffeur (Mini-Bus)	Non Titulaire
FONTAINE Léonus	169	Jardinier	Non Titulaire

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1-17

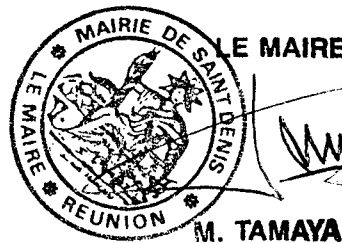


JARDIN D'ENFANTS DU CHAUDRON

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
POIRIER Marie Hélène	169	Directrice	Titulaire
JEAN JACQUES Véronique	169	Educatrice	Non Titulaire
ALLYBOKUS Marie Florence	169	Animatrice	Non Titulaire
CALLY Alice	169	Animatrice	Non Titulaire
CARLIER Paulette	169	Animatrice	Non Titulaire
DENAMIEL Claudine	169	Animatrice	Non Titulaire
FACONNIER Alette	169	Animatrice	Non Titulaire
IBAO Nadine	169	Animatrice	Non Titulaire
RICHARD Liliane	169	Animatrice	Non Titulaire
TANDRYA Madeleine	169	Animatrice	Non Titulaire
ZITTE Blanche	169	Animatrice	Non Titulaire
BOYER Micheline	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
HOAREAU M. Paul Solange	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1.17



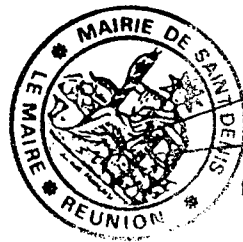
JARDIN D'ENFANTS PAUL DEMANGE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
ROUSSE Claudie	169	Directrice	Titulaire
LEVENEUR Rose Andrée	169	Directrice-Adjointe	Titulaire
ABNER Suzette	169	Animatrice	Non Titulaire
ALBA Rose Marie	169	Animatrice	Non Titulaire
BARET Hortense	169	Animatrice	Non Titulaire
BASSONVILLE Yolaine	169	Animatrice	Non Titulaire
HELENE Lilian	169	Animatrice	Non Titulaire
FRANOISE Nicole	169	Animatrice	Non Titulaire
JERONVILLE Guylène	169	Animatrice	Non Titulaire
ST ALME Mare Paule	169	Animatrice	Non Titulaire
SAUTRON Annick	169	Animatrice	Non Titulaire
FONTAINE Suzanne	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
PALAYA Renette	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
NIRLO Jean Yves	169	Jardinier	Non Titulaire
MOFY Clotilde	169	Secrétaire	Non Titulaire

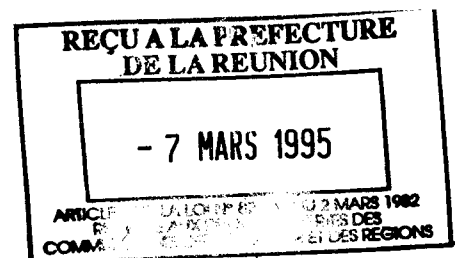
Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1-17

LE MAIRE



M. TAMAYA



MINI-CRECHE DE LA MONTAGNE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
BADAT Shenaz	169	Directrice	Titulaire
MAREUX Lyna	169	Directrice -Adjointe	Titulaire
BLARD Marie Paule	169	Auxiliaire de puériculture	Non Titulaire
DIJOUX Annick	169	Auxiliaire de puériculture	Titulaire
JEAN JACQUES Thérèse	169	Animatrice	Non Titulaire
EUPHRASIE Marie Ange	169	Animatrice	Non Titulaire
LEBON Maryse	169	Cuisinière	Non Titulaire

MINI-CRECHE DU MOUFIA

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
BADAT Shenaz	169	Directrice	Titulaire
MAREUX Lyna	169	Directrice -Adjointe	Titulaire
LEVENEUR Dorline	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
OGER Liliane	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GRIMAUD Mimose	169	Animatrice	Non Titulaire
POINY TOPLAN M. Claire	169	Animatrice	Non Titulaire
ANIHLA Sonia	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire

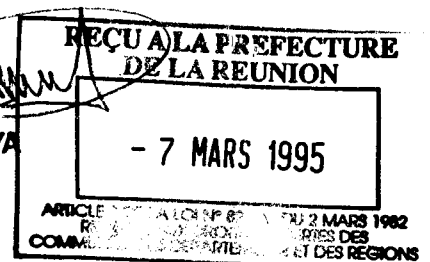
Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1-17



LE MAIRE

M. TAMAYA



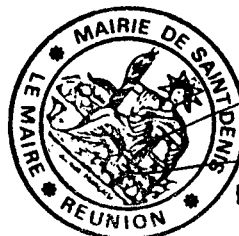
CRECHE PAUL DEMANGE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
HUMEZ Rolande	169	Directrice	Titulaire
LEPINE Nicole	169	Directrice-Adjointe	Non Titulaire
BOURLY Mimose	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
CASTELNAU Nicole	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
C. VALLIAME Armande	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
COUPOUSSAMY M. France	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
GAY Mireille	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
GOPAL M. Lourdes	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GIGAN Armelle	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
HOAREAU Benoitte	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
IMIZE Fabienne	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
NOURRY M. France	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
RIVIERE Cécile	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
ALAGUIRY Jeanine	169	Animatrice	Non Titulaire
DASSOT Denise	169	Animatrice	Non Titulaire
DAMOUR Michèle	169	Animatrice	Non Titulaire
ENSEL Mireille	169	Animatrice	Non Titulaire
ESPERANCE PIERRETTE	169	Animatrice	Non Titulaire
FONDEUR Micheline	169	Animatrice	Non Titulaire
GRONDIN Daisy	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Marguerite	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Danielle	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Pierrette	169	Animatrice	Non Titulaire
ISIDORE Sylvaine	169	Animatrice	Non Titulaire
LEBON Karine	169	Animatrice	Non Titulaire
MERENCIEN Daisy	169	Animatrice	Non Titulaire
MARIMA Lyne-Claude	169	Animatrice	Non Titulaire
MANGATA M. Louise	169	Animatrice	Non Titulaire
PATOUMA Flavie	169	Animatrice	Non Titulaire
PERIANIN CARPIN Suzette	169	Animatrice	Non Titulaire
ROSALIE Bernadette	169	Animatrice	Non Titulaire
SALAMALA Jeanine	169	Animatrice	Non Titulaire
MONTUSCLAT Suzanne	169	Secrétaire	Titulaire
DENNEMONT Ghislaine	169	Couturière	Non Titulaire
BLAS Nicole	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
BRANCARD M. Claude	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
DIJOUX Marie Paule	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
GAMARUS Marie	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
M'DOIHOMA Claudine	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire

RUBÈGUE Marguerite	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
VANDOME M. Noëlle	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
DOLPIN Aïdée	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
MICHEL Gilette	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
RAFOUGILET M. Lys	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
VIRAPIN Judith	132	Agent d'Entretien	Non Titulaire
THEINE Raymond	169	Jardinier	Non Titulaire

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1.17



LE MAIRE

[Signature]
M. TAMAYA

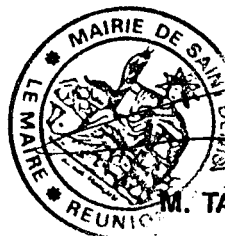


CRECHE SOEUR COLETTE

NOM ET PRENOMS	NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES	QUALIFICATIONS	STATUT
GALTIER Rose Merrye	169	Directrice	Titulaire
VELNA Marie Claude	169	Directrice-Adjointe	Titulaire
HOAREAU Marie Claude	84.50	Secrétaire	Non Titulaire
CALIMOUTOU Géraldine	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
CATHERINE Marie Lourde	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
DUBERVILLE Katty	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GENTIL Arlette	169	Auxiliaire de Puériculture	Non Titulaire
GRONDIN Joëlle	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
HAMELET Marie Claude	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
MAILLOT Georgette	169	Auxiliaire de Puériculture	
TECHER Denise	169	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
HOARAU Marie Claude	84.50	Auxiliaire de Puériculture	Titulaire
ALY Georgette	169	Animatrice	Non Titulaire
BOURBON Marie Noëlle	169	Animatrice	Non Titulaire
DEPIERETTI Danièle	169	Animatrice	Non Titulaire
DUBAR Marie-Lys	169	Animatrice	Non Titulaire
ELLAMA Sabrina	169	Animatrice	Non Titulaire
HOARAU Véronique	169	Animatrice	Non Titulaire
RIVIERE Chantal	169	Animatrice	Non Titulaire
PARAVENAN KARINE	169	Animatrice	Non Titulaire
THIONG KAY Suzie	169	Animatrice	Non Titulaire
TIAHOIRA Ginette	169	Animatrice	Non Titulaire
MOUTIN Jasmine	169	Animatrice	Non Titulaire
ANTONY Anne Marie	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
DIJOUX Marie Françoise	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
PITOU Guylène	169	Agent d'Entretien	Non Titulaire
FONTAINE Denis	169	Jardinier	Non Titulaire
BOUC Madeleine	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
TECHER Georgette	169	Agent de Buanderie	Non Titulaire
INFANTE Marie Jsoée	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
MICHEL Marie Josée	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire
TESCHER Mireille	169	Agent de Cuisine	Non Titulaire

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 25 FEV. 1995

ANNEXE AU RAPPORT N° 95/1-17



LE MAIRE

M. TAMAYA

**REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REUNION**

- 7 MARS 1995

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONES